



TERR'INFOS

Journal d'information de la commune de Terres de Bord

SOMMAIRE

Édito

Bilan de la première année de mandat

Café multiservice

Inventaire des vêtements liturgiques

Carte contact

Bacs jaunes et règles de tri

Civisme

Véhicule électrique

Les infos vertes

Word clean up day

La nuit des étoiles

Fêtes libération

Agglo et nous en quelques chiffres

Expression de l'opposition

Avant – Après en images



UN AN!

Chers habitants de Terres de Bord, cet été 2021 laisse entrevoir une lueur d'espoir. La pandémie recule enfin. Principalement grâce à la vaccination qui se développe et permet d'éviter des formes graves de la maladie.

Je pense aujourd'hui à la mobilisation de nos médecins et de nos infirmiers qui sont « au charbon » depuis plus d'un an, 7 jours sur 7. Nous leur devons cette première victoire.

Je pense aussi à tous nos agents, à nos enseignantes accompagnées par notre personnel communal qui ont accueilli nos plus jeunes dans des conditions particulièrement strictes.

Je pense enfin à vos élus et aux membres du CCAS qui ont pris contact régulièrement avec nos aînés et nos plus fragiles pendant cette période difficile.

Que chacun soit ici remercié chaleureusement.

Cela fait maintenant un an que vous avez fait le choix de nous faire confiance. C'est l'occasion pour nous de dresser un premier bilan de notre action que vous trouverez dans ce bulletin.

Dès le mois de septembre, si de nouvelles restrictions ne viennent pas limiter les rencontres, nous continuerons à mettre en œuvre notre programme : réunions des commissions ouvertes, mise en place du conseil municipal des jeunes, de l'assemblée des sages.

De nombreux projets apparaissent pour 2022, travaux de sécurisation routiers, réfection de la façade de la mairie puis travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, refonte de la gestion des cimetières, les sujets sont nombreux mais nous y travaillons et nous continuerons avec les personnes qui ont souhaité participer aux commissions ouvertes. Il y a tant à faire mais nous sommes élus pour encore 5 ans et comme dit le proverbe, « Paris ne s'est pas faite en un jour »...

Même si la crise sanitaire n'est probablement pas terminée, continuons à avancer ensemble et surtout profitons des deux mois qui viennent et qui seront peut-être enfin proches de la vie d'avant. Après, on verra...

Nous vous souhaitons un très bel été plein de retrouvailles et de bonheur.

INFOS PRATIQUES

ASTREINTE

Nous rappelons le numéro d'astreinte à joindre en **cas de grande urgence** et en dehors des heures d'ouverture de la mairie :

06 13 63 04 69

Un élu vous répondra ou vous rappellera le plus vite possible. Si vous laissez un message à ce numéro, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées.

PERMANENCES LE SAMEDI MATIN

La mairie de Terres de Bord reste ouverte durant l'été le **samedi matin** de **10h00 à midi**. Ce sont des élus qui vous y accueillent chaque samedi.

BILAN DE NOTRE ACTION APRÈS UN AN

Comme nous nous y étions engagés, voici ce qui a été réalisé ou engagé après un an de mandature, rappelons-le, largement perturbée par la pandémie de Covid. **Fait** **En cours** **À faire**

UN VILLAGE AU SERVICE DE TOUS SES HABITANTS

Un projet ambitieux et raisonné de construction d'un nouveau groupe scolaire sera élaboré. Ce projet sera établi en concertation avec tous les acteurs concernés.

Etude et définition des besoins réalisées en concertation avec les enseignantes et des représentants des parents d'élèves. En attente de l'inscription au contrat de territoire pour définir un plan de financement.

Pour répondre à l'urgence, les préfabriqués de l'école seront remplacés dès le début du mandat.

A la rentrée 2021, les élèves seront accueillis dans une yourte.

La commune sera dotée d'un city stade et d'une aire de jeux ouverts à la population en dehors des heures scolaires et de centre de loisirs.

Programmation selon l'échéancier de l'école

L'achat groupé des fournitures scolaires sur la base des demandes des enseignantes sera proposé afin que l'enseignement soit réellement gratuit.

Réalisation en 2022

Une restauration scolaire saine et de qualité sera mise en place, en favorisant au maximum les produits locaux.

Repas fournis par les « deux aïelles », restauration bio et locale. <https://infoconso-louvierviers.salamandre.tm.fr/>

Les tarifs de restauration seront revus pour plus de progressivité et d'équité. Des seniors pourront être accueillis pour manger avec les enfants de l'école.

Etude en 2022

Les échanges de savoirs intergénérationnels seront développés, avec l'apport des seniors et des associations.

En attente de la fin de crise sanitaire

Tous les enfants du centre de loisirs seront accueillis à Montaure.

A la rentrée 2021, tous les enfants seront accueillis au centre de loisirs de Montaure

Un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) sera mis en place et associé à la vie de la commune. Il pourra être force de proposition pour les projets et activités proposées.

Prévu au dernier trimestre 2021 si la crise le permet

Une assemblée des sages sera mise en place et associée à la vie de la commune. Elle disposera de son propre budget et pourra faire des choix d'animations, d'activités, à destination des seniors et en accord avec la municipalité.

Prévu au dernier trimestre 2021 si la crise le permet

L'entraide, le partage de services, le co-voiturage seront développés.

En attente de l'amélioration de la situation sanitaire, et de la mise en place de groupes action-projet issus des commissions ouvertes.

Tous les bâtiments communaux seront mis aux normes pour les rendre accessibles à tous.

Etude en cours pour la mise aux normes de la mairie en 2022

Un atelier gratuit d'initiation à l'informatique sera créé.

Mise en place en 2022 si la crise le permet

Une aide pour réaliser les démarches administratives par internet sera mise en place.

Mise en place en 2022 si la crise le permet

UN VILLAGE SOLIDAIRE

Les habitants seront associés à l'élaboration des grands dossiers (éolien, école, circulation, ...) et nous les consulterons sous forme de référendum local si besoin. Les commissions municipales seront ouvertes aux habitants.

Inscriptions aux commissions réalisées, premières réunions au dernier trimestre 2021 et mise en place des groupes de travail

Les élus rendront compte régulièrement de leur action.

Le contexte sanitaire a rendu impossible d'organiser des réunions. Ce bulletin constitue notre premier bilan

La communication sera développée (bulletin municipal, site internet, panneaux d'affichage, réunions, ...) pour que vous soyez informés, en toute transparence.

Une communication régulière entièrement réalisée par nos soins. Le site internet sera complété régulièrement.

Les habitants seront invités au conseil municipal et auront la parole.

Ce fut le cas à chaque fois que les conditions sanitaires l'ont permis et ce sera à nouveau le cas lors des prochains conseils.

Les élus seront disponibles et à l'écoute. Une permanence sera mise en place le samedi en mairie.

Tous les samedis de 10h00 à 12h00

Un élu sera toujours disponible pour aider les habitants. Un numéro de téléphone vous sera communiqué.

Numéro d'astreinte 06.13.69.04.69

L'opposition disposera d'un espace d'expression dans les publications municipales.

1/20ème de l'espace total de chaque bulletin

Des comités de hameaux seront mis en place pour plus de représentativité territoriale.

A réévaluer en fonction des travaux réalisés par les commissions ouvertes, le conseil des jeunes ou bien celui des sages.

Un maire délégué de Tostes sera maintenu. La fusion, qui n'a pas été achevée et n'a pas permis de rapprocher suffisamment les populations, sera travaillée en concertation avec les habitants.

M. Autechaud est Maire délégué de Tostes et Mme Düe est Maire déléguée de Montaure

Les associations seront mises en valeur. Des critères d'attribution des subventions clairs seront établis.

Règlement d'attribution des subventions voté. Un guide des associations est en cours d'élaboration.

Les salles communales seront prêtées gratuitement aux associations, lorsqu'elles ne sont pas louées. Ce prêt ne sera pas limité à une fois par an comme actuellement.

Inscrit dans le règlement d'attribution des subventions. En attente de la fin de crise sanitaire.

Le comité des fêtes sera maintenu mais fonctionnera de façon autonome, sans élus dans le bureau directeur.

Le comité des fêtes n'a pas souhaité travailler avec la municipalité. Une autre solution est recherchée.

Des événements culturels, sportifs, solidaires, seront créés et développés sur tout le territoire.

Impossible dans le contexte sanitaire actuel.

Le CCAS sera à l'écoute de tous les besoins, mettra en œuvre les solidarités sans distinction, informera et orientera vers les dispositifs sociaux et médico- sociaux existants.

Des aides, des informations, des conseils, de l'assistance ont été apportés à de nombreux habitants. Un registre des personnes vulnérables a été créé. Un annuaire des dispositifs médicosociaux du territoire a été réalisé et mis à disposition des secrétaires de mairie et des élus. Il sera bientôt consultable sur le site internet de la commune

Par l'intermédiaire du CCAS, écoute et soutien de tous ceux qui se retrouvent en difficulté suite à la crise sanitaire que nous traversons.

Proposition de ravitaillement local à domicile pendant les confinements.

UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MAÎTRISÉ ET PARTAGÉ

La mise en place de l'assainissement collectif pour l'ensemble des hameaux sera défendue auprès de l'Agglo.

Demande faite à plusieurs reprises mais difficile à tenir pour l'Agglomération du fait du changement de politique de l'agence de l'eau qui a réduit ses subventions.

Les nombreux problèmes de ruissellement présents dans la commune seront étudiés avec l'Agglo.

En cours d'étude, premiers travaux fin 2021 pour collecter les eaux de la rue de la Libération.

Les déplacements doux : pistes cyclables, voies vertes, chemins de randonnées, S'Cool Bus, Pedibus, afin de relier les hameaux entre eux, seront développés.

Etude en cours, menée par l'Agglo Seine-Eure, pour relier Incarville à Tostes puis Tostes à La Haye-Malherbe via Montaure avec une voie verte.

Notre patrimoine sera mis en valeur en proposant des actions de découverte avec Armand Launay, notre historien local. Avec son aide, nous écrivons un livre sur notre commune.

Un programme plus conséquent pour les journées du patrimoine vous sera proposé.

Un programme de restauration de nos monuments historiques sera préparé avec les aides publiques (Agglomération, Mon Village mon Amour,...).

Restauration de la toiture de l'église de Montaure, Inventaires des deux églises. Il y a beaucoup à faire...

Le fleurissement durable des espaces publics sera mis en place ainsi que le concours des maisons fleuries pour embellir le village. Une étude de végétalisation du cimetière de Montaure va être réalisée.

Des premiers aménagements ont été réalisés. L'effort sera poursuivi tout au long du mandat

Pour tous les bâtiments publics de la commune, en circuit court, une énergie verte française, durable et positive sera utilisée.

Tous les bâtiments sont alimentés en énergie verte française sans surcoût pour la commune.

Une offre de produits locaux de qualité sera proposée aux habitants.

A l'étude pour être proposé dans le cadre du nouvel équipement dans l'ancienne mairie de Tostes.

En concertation avec les habitants, un plan de circulation pour résoudre les problèmes liés à la vitesse, améliorer la sécurité et favoriser les déplacements doux sera élaboré.

Comptages réalisés par le département qui doit nous faire des propositions d'aménagement. Dossier en attente du résultat des élections.

Dans tous les hameaux, les opérations « Voisins vigilants et solidaires » ainsi que « Tranquillité Vacances » seront développées.

Etude en 2022.

La Mairie de Tostes sera transformée en nouvel équipement qui sera choisi en concertation avec les habitants (café citoyen, épicerie associative, ...)

Etude en cours avec l'aide de l'association « 1001 cafés » et l'Agglo Seine-Eure. Un questionnaire accompagne ce bulletin.

UN VILLAGE BIEN GÉRÉ

Les taxes locales ne seront pas augmentées par la commune pendant le mandat.

Maintien des taux en 2021.

Les indemnités des élus seront plafonnées à 29 000 € par an contre 58 000 € actuellement. 174 000 € seront ainsi économisés pendant le mandat, pour financer des projets.

28 200 € inscrits au budget, pas de frais de déplacements, pas de frais de représentation.

La coopération avec les communes voisines sera développée.

Des réunions régulières ont lieu entre les maires des communes alentours mais aussi avec des conseillers et adjoints afin de mutualiser les moyens et mettre en cohérence le bassin de vie

La recherche de subventions sera améliorée.

Recherche de subventions européennes pour l'école

Les emprunts seront renégociés.

Un seul emprunt avec un taux à 0,54 %

Les commerces et artisans de notre territoire seront mis en valeur dans les publications communales.

Les entreprises et commerces locaux seront privilégiés pour les achats publics.

A tarif et prestations égales, les entreprises, commerces et artisans du bassin de vie sont systématiquement choisis.

Le travail et les exploitations des agriculteurs seront mis en valeur, en concertation, pour renforcer et préserver le caractère rural de notre commune.

Concertation avec certains agriculteurs établie, projet en cours de développement



CAFÉ MULTISERVICE

L'équipe municipale souhaite vous proposer un projet : **installer un café multiservices** sur Terres de Bord.

Nous nous sommes rapprochés d'une association : **1000 cafés**, afin d'étudier la possibilité d'installer ce type de commerce en place de l'ancienne mairie de Tostes.

Pourquoi l'idée de créer un café citoyen peut vous plaire ?

- Retrouver l'ambiance convivial d'un bourg où les gens se connaissent ;

- Proposer des produits de nos artisans et agriculteurs locaux, mais aussi un point relais pour nos colis ;

- Partager des formations, des activités, des spectacles, des réunions ;

- Installer un coin presse ;

- Se restaurer, seul ou accompagné, entre amis ou en famille...

Il est primordial, pour que ce potentiel commerce soit viable, qu'il y ait un réel investissement de votre part, vous, habitants de Terres de Bord.

C'est pourquoi **nous comptons sur votre aide en répondant à un questionnaire** : « Dynamisme de la commune et projet de café multiservices » ou sur

<https://link.infini.fr/tdb-questionnaire-cafe>

Plus nous aurons de réponses positives, plus notre projet aura des chances de voir le jour !

Le questionnaire est individuel, vous pouvez donc en faire des copies ou bien en retirer à la mairie pour que chaque personne de votre foyer puisse y répondre.

De nombreuses idées sont présentes, à vous de nous orienter dans les choix possibles de ce café multiservices.

Si vous souhaitez participer à ce projet de vie de village, faites-vous connaître !

INVENTAIRE DES VÊTEMENTS LITURGIQUES

Le 8 Juin 2021, l'AMSE (Amis des Monuments et Sites de l'Eure) ainsi que Monsieur Lefebvre du CDP (Conservation du Patrimoine) ont effectué l'inventaire des vêtements liturgiques présents dans l'église de Montauve. Celui de Tostes sera fait très prochainement.

Les ensembles ou ornements ont été reconstitués, répertoriés, décrits, photographiés et étiquetés.

Ce travail nous permet de protéger notre bien commun et de le valoriser lors d'événements culturels (Journées du Patrimoine).

La commune de Terres de Bord possède également un grand nombre de vêtements ayant

été portés par la "Confrérie de Charité" de Montauve. Ceux-ci seront inventoriés par l'AMSE le 29 Juin 2021.

Cet inventaire nous permet de sortir de l'oubli ce patrimoine culturel, témoin de notre passé et du savoir faire technique de la confection de ces vêtements.

Rendez-vous lors des Journées Européennes du Patrimoine le 18 et le 19 Septembre 2021.



CARTE CONTACT

Le département de l'Eure diffuse à destination des **personnes âgées et / ou fragiles** des **cartes de contacts**, à garder avec soi comme la carte vitale. Vous pouvez inscrire sur cette carte le nom de l'ensemble des intervenants auprès de la personne, que ce soit le service d'aides à domicile, les infirmières, le médecin traitant, le pharmacien, les ambulances, ... Cela permet aux acteurs amenés à prendre en charge la personne, par exemple au cours d'une hospitalisation, de rapidement identifier qui intervient auprès d'elle, fluidifiant ainsi les échanges entre professionnels et améliorant le suivi.

Le Centre Communal d'Action Sociale a distribué ces cartes en priorité aux personnes inscrites au registre des personnes vulnérables. **Des cartes restent à votre disposition** en mairie si vous ou une personne de votre voisinage en avez l'utilité.



LES BACS JAUNES ARRIVENT ET LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT !

Vous pourrez venir **recupérer votre bac** jaune en mairie **à partir du 23 août et ce jusqu'au samedi 4 septembre 2021** aux horaires d'ouverture, en semaine et lors des permanences des élus, le samedi.

Les bacs jaunes seront collectés dès le 1er septembre, il faudra alors adopter de nouveaux gestes : les emballages plastiques devront être mis **DIRECTEMENT** dans votre bac, les sacs jaunes continueront toutefois à être collectés jusqu'au 31 décembre.

De plus, les consignes de tri évoluent et nous permettent de recycler plus d'emballages plastiques ! L'infographie ci-dessous vous l'explique.

Autre information à retenir : à compter du 1er juillet 2021, le ramassage des emballages recyclables se fera tous les 15 jours, en semaines paires.

Le tri simple ! TOUS les EMBALLAGES se trient !

- TOUS les flacons et bouteilles en plastique vides
- TOUS les cartons et briques vides
- TOUS les emballages en métal vides
- TOUS les pots, barquettes et films plastiques
- TOUS les petits emballages en métal

Les bons réflexes de tri pour un recyclage optimisé :

- Jetés directement dans le bac jaune
- Bien vidés et non lavés
- Non imbriqués

À PARTIR DE SEPTEMBRE 2021

RAPPEL : TOUS les papiers et emballages en verre vides sont à déposer uniquement dans les bennes de tri.

+ d'informations : agglo-seine-eure.fr

RAPPEL CIVISME

Avec l'arrivée de l'été, profitons au mieux de nos extérieurs et pour cela, quelques règles simples de civisme à se remémorer :

NUISANCES SONORES

Le tapage nocturne (en principe entre 21h et 6h) sanctionné par la jurisprudence actuelle concerne tout bruit perçu d'une habitation à l'autre ou en provenance de la voie publique. Il a été jugé que le bruit devait être sanctionné même s'il n'avait troublé la tranquillité que d'une seule personne.

DÉPÔT SAUVAGE

Par ailleurs, le dépôt sauvage est strictement interdit.

Jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende



pénale (68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), 180 € au-delà de ce délai). A défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge du tribunal de police qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €. A savoir: si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule. (source: www.justice.fr)

OBLIGATION D'ENTRETIEN DU TROTTOIR OU CANIVEAU

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de balayer et nettoyer son trottoir et son caniveau, dans toute sa largeur et sur toute sa longueur au-devant de son immeuble bâti et non bâti.

En outre, le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est interdit.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

En 2015, la loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoyait que l'Etat et ses établissements publics acquièrent 50 % de véhicules à faibles émissions lors du renouvellement d'une partie de leurs flottes.

Un des véhicules de la commune est totalement inutilisable et doit être remplacé. Nous allons donc équiper le service technique d'un Kangoo ZE et d'une remorque adaptée aux besoins pour un coût total proche des 20 000 €.

Au-delà des obligations légales, choisir un véhicule à faibles émissions démontre la volonté d'exemplarité et l'engagement de la collectivité dans la transition écologique et la lutte contre la pollution de l'air.

L'acquisition d'un véhicule électrique constitue une véritable économie. En effet, avec un coût de carburant 4 fois inférieur à celui d'un modèle thermique, un entretien limité, des batteries louées et garanties 8 ans, une voiture électrique s'avère plus économique sur la durée et ce malgré le surcoût à l'acquisition, lui-même

atténué par les aides à l'achat (prime à la conversion et bonus écologique).



LES INFOS VERTES

• Après le passage de la cantine de l'école de Montaure vers la Régie des 2 Airelles, notre boulanger, M. Langlois, a proposé spontanément de fournir la Régie en pain bio et à un prix intéressant ! Les habitants de Terres de Bord et des communes environnantes profitent déjà des pains spéciaux bio depuis un an et demi en boutique.

• Vous pouvez également, dès maintenant, amener vos sacs et contenants personnels pour vos achats à la boulangerie, vous réduirez alors vos déchets et éviterez la production de contenants à usage unique !

• L'éclairage public sera coupé de début juillet à fin août. Nous économiserons alors de l'énergie et contribuerons à réduire notre pollution lumineuse, dangereuse pour notre biodiversité si riche !

Journée mondiale
du nettoyage
de notre planète



1er WORLD CLEANUP DAY

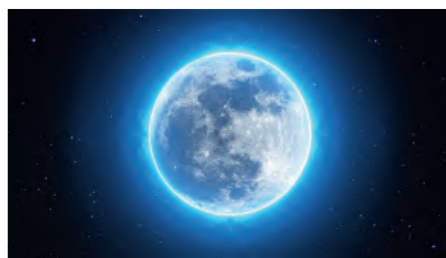
Le samedi 18 septembre 2021, notre commune organise son 1er World CleanUp Day. Cette opération de nettoyage s'inscrit dans la plus grande mobilisation citoyenne et environnementale à l'échelle mondiale : le World CleanUp Day ou la Journée mondiale du nettoyage de notre planète !

Partout dans le monde, des millions

LA NUIT DES ÉTOILES

Vénus, Jupiter, Saturne et la (pleine) Lune seront au rendez-vous !

Venez découvrir l'astronomie en famille avec l'association ADN Boucles de Seine qui nous proposera une mini-conférence suivie d'un barbecue et d'une observation par télescope.



Le nombre de participants étant limité à 40 personnes, il est indispensable de vous inscrire via :

<https://link.infini.fr/tdb-etoiles-1>

Nous vous donnons rendez-vous :

Samedi 18 septembre 2021

9h30 à la Mairie de Montaure & à la Mairie de Tostes

2 équipes : 2 x plus d'acteurs !

Et ceci n'est que le début de notre mobilisation !

Inscrivez-vous via ce lien :

<https://link.infini.fr/tdb-wcd-1>

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter

claire.baglan@terresdebord.fr et visiter www.worldcleanupday.fr

Samedi 18 septembre 2021
dès 19h00
à la salle des fêtes de
Montaure
Tarif : 7 €

Croisons les doigts pour que les astres ne se cachent pas derrière les nuages...

FÊTE DE LA LIBÉRATION

Comme nous vous l'avons indiqué, nous ne pouvons cette année encore organiser la fête de la libération de notre commune. Néanmoins, la cérémonie officielle en présence des élus aura lieu au monument aux morts du cimetière de Montaure le dimanche 22 août à 12h00.

Sauf consignes sanitaires contraires à cette date, vous pourrez assister à cette cérémonie, dans le respect des distanciations requises.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-ÈURE ET NOUS, EN QUELQUES CHIFFRES :

- 60 communes dont Terres de Bord
- 105 738 habitants
- 48 Compétences - 4 686 entreprises - 40 656 emplois

- Pacte Fiscal et Financier (PFF), voté le 25 Mars 2021

Il lie chaque commune et l'Agglo pour la durée du mandat (2026) et vise à répartir une partie de la richesse créée par l'Agglo au titre du développement économique.

Il renforce les capacités d'investissement des communes de deux manières :

- Chaque année : 28 euros par habitants soit 37 327 euros pour 2021.

- Sur la durée du mandat et pour les opérations sous maîtrise d'ouvrage communale : 7 fonds de concours dont la somme de 125 euros par habitants soit 189 500 euros.

Ces aides contribuent à la réalisation de nos projets concrets actuels et futurs !

L'OPPOSITION S'EXPRIME

POURQUOI UN ESPACE BLANC DANS LE DERNIER BULLETIN MUNICIPAL NUMÉROTÉ 3 ?

Nous privilégions de vous donner des explications sur notre prochaine lettre d'information.

En revanche, nombre d'habitants s'étonnent de l'opacité de la communication municipale.

Ainsi pour les élections départementales et régionales vous n'avez reçu aucune information concernant les nouvelles modalités pour donner procuration... A croire qu'il y a des élections plus importantes que d'autres !

Alors les outils de communication privilégiés par la majorité (site internet, panneau pocket, bulletin municipal) n'auront finalement été que des effets d'annonce tant ils sont d'une pauvreté navrante, poussive et minimale. Remplir du papier quand on a rien à dire n'est ni communiquer, ni informer. La mise en page attrayante et les couleurs ne suffisent pas.

Au mois de janvier, pour les voeux du maire : RIEN sur le site, RIEN sur panneau pocket, RIEN sur le bulletin, RIEN sur les panneaux municipaux et RIEN non plus dans vos boîtes aux lettres. Comme vous le savez les voeux du maire dressent le bilan de l'année écoulée et annoncent les projets de l'année à venir. Apparemment le maire l'ignore ou il n'avait rien à nous souhaiter.

Pourtant ailleurs tous les maires anciens et nouveaux n'ont pas dérogé à la tradition et ont été très créatifs !

AVANT / APRÈS

